

PLAN NATIONAL CANICULE

Fiche 5.8 Directeurs d'établissements de centres de loisirs et vacances, de foyers de jeunes travailleurs, de foyers de la protection judiciaire de la jeunesse

Avant l'été

- vérifier la fonctionnalité ou installation de stores, volets, climatisation de l'établissement,
- étudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles,
- disposer d'au moins un thermomètre par salle,
- vérifier la fonctionnalité du réseau d'adduction d'eau potable et le fonctionnement des douches,
- contrôler les modalités de distribution de boissons fraîches,
- mettre à disposition les recommandations « grands publics » sur les présentoirs ad hoc,
- sensibiliser les professionnels au contact des jeunes aux risques encourus lors de canicule, au repérage des troubles pouvant survenir, aux mesures de prévention et de signalement à mettre en œuvre,
- affichage d'informations dans les structures ou centres accueillant les jeunes,
- veiller aux conditions de stockage des aliments.

Lors d'une vague de chaleur (niveau 3)

- éviter les expositions prolongées au soleil : sport, promenades en plein air...
- limiter les dépenses physiques,
- vérifier la température des installations (notamment les structures de toile et baies vitrées exposées au soleil) et avoir solution de "repli" dans endroit "frais" (stores, ventilation, climatisation),
- distribuer régulièrement de l'eau (veiller à sa qualité),
- adapter l'alimentation (veiller à la qualité : chaîne du froid...),
- aménager les horaires pour certaines activités (décalage tôt le matin ou plus tard le soir),
- vigilance particulière des personnes connues comme porteuses de pathologies respiratoires et des personnes handicapées,
- si prise de médicaments : vérifier les modalités de conservation, effets secondaires en demandant avis auprès des médecins,
- adapter la grille d'activité en diminuant les activités à caractère physique ou se déroulant au soleil,
- veiller à ce que les enfants soient vêtus de façon adaptée (chapeau, vêtements légers..),
- veiller à pouvoir emmener éventuellement un enfant dans un endroit frais,
- lors de centre de vacances sous tentes, veiller à ce que les tentes soient situées à l'ombre et que les enfants n'y séjournent pas lors de fortes chaleurs,
- fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée,
- maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure,
- ouvrir les fenêtres tôt le matin et après le coucher du soleil et la nuit et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure,
- faire prendre régulièrement des douches,
- éviter les baignades en eau très froide (risque d'hydrocution).